

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

31 MARS 2026

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution des soldes de fonds	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Renseignements complémentaires	17
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Tableau des programmes de Santé Ontario et du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	18
Tableau des programmes cliniques du ministère de la Santé, Division des programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances	19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Le CAP : Centre d'appui et de prévention

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Le CAP : Centre d'appui et de prévention (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider l'organisme à se conformer aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations financières aux pages 18 et 19, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place, Ottawa ON K1J 9L8
EST ONTARIEN | EASTERN ONTARIO
888 rue Notre-Dame Street, C.P. | PO Box 101
Embrun ON K0A 1W1
T 613 745-8387 F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

 **MOORE**
Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.
An independent member
of Moore North America, Inc.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, ce qui implique de déterminer si le référentiel d'information financière applicable est acceptable pour la préparation des états financiers dans les circonstances, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, les méthodes comptables décrites à la note complémentaire 2 ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 30 juin 2026

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

4

	Fonds de fonction- nement	Fonds de réserve de remplace- ment	2026 Total	2025 Total
PRODUITS				
Subventions et contributions (annexe A)	12 032 255 \$	- \$	12 032 255 \$	11 340 214 \$
Services professionnels	3 661 969	-	3 661 969	3 645 500
Contribution du Fonds de fonctionnement	-	6 975	6 975	104 875
Autres (annexe B)	1 515 697	-	1 515 697	1 268 873
	17 209 921	6 975	17 216 896	16 359 462
CHARGES				
Salaires, avantages sociaux et contractuels	13 436 049	-	13 436 049	12 106 311
Services professionnels	1 029 839	-	1 029 839	989 815
Entretien, réparations et achat de fournitures	591 098	-	591 098	288 991
Loyer, taxes foncières et services publics	515 189	-	515 189	440 130
Télécommunications et frais informatiques	281 731	-	281 731	254 910
Nourriture et traiteurs	238 026	-	238 026	215 151
Assurances et autres charges administratives	156 982	-	156 982	125 179
Formation et conférences	117 842	-	117 842	41 967
Autres charges liées aux programmes	107 882	-	107 882	122 122
Publicité et promotion	101 189	-	101 189	62 990
Frais de déplacement	42 572	-	42 572	22 468
Amortissement des immobilisations financées par hypothèque	7 417	-	7 417	62 187
Amortissement des autres immobilisations	257 721	-	257 721	303 336
Contribution au Fonds de réserve de remplacement	6 975	-	6 975	104 875
	16 890 512	-	16 890 512	15 140 432
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES				
	319 409 \$	6 975 \$	326 384 \$	1 219 030 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

5

	Fonds de fonctionnement		Fonds de réserve de remplacement	2026 Total	2025 Total
	Non affecté	Fonds de réserve de capital et éventualités			
SOLDE AU DÉBUT	976 842 \$	4 478 873 \$	532 847 \$	5 988 562 \$	4 769 532 \$
Excédent des produits sur les charges	319 409	-	6 975	326 384	1 219 030
Affectations internes (note 10)	(300 000)	300 000	-	-	-
SOLDE À LA FIN	996 251 \$	4 778 873 \$	539 822 \$	6 314 946 \$	5 988 562 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE****31 MARS 2026****6**

	Fonds de fonction- nement	Fonds de réserve de remplace- ment	2026 Total	2025 Total
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	3 807 343 \$	- \$	3 807 343 \$	4 694 495 \$
Dépôt à terme, 2,6 %, échéant en mars 2027	2 712 940	-	2 712 940	2 631 367
Placement garanti lié aux marchés réalisable au cours du prochain exercice (note 3)	3 582 793	-	3 582 793	-
Débiteurs (note 4)	345 201	-	345 201	152 757
Subventions et contributions à recevoir	47 534	-	47 534	27 347
Frais payés d'avance	121 275	-	121 275	70 265
Avances interfonds, sans intérêt	(539 822)	539 822	-	-
	10 077 264	539 822	10 617 086	7 576 231
PLACEMENT GARANTI LIÉ AUX MARCHÉS (note 3)				
	-	-	-	3 412 797
IMMOBILISATIONS (note 5)				
	1 085 891	-	1 085 891	1 256 296
	1 085 891	-	1 085 891	4 669 093
	11 163 155 \$	539 822 \$	11 702 977 \$	12 245 324 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DocuSigned by:

 2C72CF1E2AC243D..., administrateur

Signed by:

 1D521B219FA342E..., administrateur

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2026

7

	Fonds de fonction- nement	Fonds de réserve de remplace- ment	2026 Total	2025 Total
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs et frais courus (note 7)	1 792 277 \$	- \$	1 792 277 \$	1 517 051 \$
Vacances à payer	187 362	-	187 362	185 461
Subventions et contributions à rembourser	1 586 650	-	1 586 650	2 797 332
Subventions, contributions et dons reportés (note 8)	490 878	-	490 878	411 564
Produits reportés	525 386	-	525 386	391 144
Emprunts hypothécaires remboursés au cours de l'exercice	-	-	-	7 415
	4 582 553	-	4 582 553	5 309 967
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS (note 9)				
	805 478	-	805 478	946 795
	5 388 031	-	5 388 031	6 256 762
SOLDES DE FONDS				
Fonds de fonctionnement				
Non affecté	996 251	-	996 251	976 842
Fonds de réserve de capital et éventualités (note 10)	4 778 873	-	4 778 873	4 478 873
Fonds de réserve de remplacement				
Affectation externe	-	539 822	539 822	532 847
	5 775 124	539 822	6 314 946	5 988 562
	11 163 155 \$	539 822 \$	11 702 977 \$	12 245 324 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

8

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	326 384 \$	1 219 030 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	265 138	365 523
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	(221 797)	(261 785)
	369 725	1 322 768
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	(983 640)	2 205 097
	(613 915)	3 527 865
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(251 569)	(144 262)
Acquisition d'immobilisations	(94 733)	-
	(346 302)	(144 262)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(7 415)	(62 187)
Subventions et contributions reçues liées aux immobilisations	80 480	-
	73 065	(62 187)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(887 152)	3 321 416
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	4 694 495	1 373 079
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	3 807 343 \$	4 694 495 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

9

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le CAP : Centre d'appui et de prévention, une corporation privée sans capital-actions constituée en vertu de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, offre des services en santé mentale, en dépendances et autres services thérapeutiques aux personnes et familles francophones de l'Ontario. Le CAP : Centre d'appui et de prévention est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis selon les principales méthodes comptables décrites ci-dessous, pour satisfaire aux exigences en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Certaines des méthodes comptables utilisées aux fins de l'établissement de ces états financiers s'écartent des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), tel que décrit ci-dessous :

Immobilisations

Plutôt que d'être amorties sur leur durée de vie utile estimative d'une manière logique et systématique en fonction de leur utilisation, les immobilisations financées par des emprunts hypothécaires sont comptabilisées au coût et sont amorties au même rythme que le remboursement en capital de ces emprunts.

Contributions au Fonds de réserve de remplacement

Les contributions du Fonds de fonctionnement au Fonds de réserve de remplacement sont constatées à l'état des résultats plutôt que d'être présentées comme une affectation interne à l'état de l'évolution des soldes de fonds.

Les méthodes comptables suivantes sont conformes aux NCOSBL :

Comptabilité par fonds

Les opérations courantes de l'organisme sont comptabilisées dans le Fonds de fonctionnement.

L'organisme doit, en vertu de son entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, constituer un fonds pour remplacer l'équipement ou pour effectuer des réparations majeures aux résidences Cantin et Laval. Les opérations relatives à ces exigences sont comptabilisées dans le Fonds de réserve de remplacement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations.

Apports à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les subventions et contributions reçues pour le financement des immobilisations sont reportées et constatées à titre de produits par amortissement linéaire en fonction de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les produits de services professionnels et les autres produits sont constatés lorsqu'il y a preuve de l'existence d'une entente, lorsque le service a été rendu, lorsque le prix est établi ou peut être déterminé et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de location sont constatés sur une base mensuelle conformément aux baux.

Immobilisations

Les autres immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Immeubles	Dégressif et linéaire	5 % et 25 ans
Mobilier, équipement et équipement informatique	Dégressif et linéaire	20 % et 5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée restante du bail plus une option de renouvellement

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients, des subventions et contributions à recevoir, du dépôt à terme et du placement garanti lié aux marchés.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

12

3. PLACEMENT GARANTI LIÉ AUX MARCHÉS

Le placement à capital garanti au montant de 3 412 797 \$ a été émis en juin 2024 pour une durée de 2 ans. Ce placement comporte un taux d'intérêt minimal total de 5 % et un taux maximal total de 18 % pour la durée du placement. Le taux d'intérêt est déterminé en fonction de la valeur de 20 titres boursiers à des dates fixes en avril, mai et juin 2026.

Puisque le rendement excédant 5 % est basé sur une évaluation à des dates subséquentes à la fin d'année et n'était pas gagné au 31 mars 2026, les intérêts courus inclus dans la valeur comptable du placement de 169 996 \$ ont été calculés en fonction du taux d'intérêt minimal. Les intérêts totaux encaissés le 12 juin 2026 sont de 614 304 \$.

4. DÉBITEURS

	2026	2025
Comptes clients	186 415 \$	35 578 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	158 786	117 179
	345 201 \$	152 757 \$

5. IMMOBILISATIONS

			2026	2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations financées par hypothèque				
Terrains	297 455 \$	297 455 \$	- \$	1 801 \$
Immeubles	1 020 845	1 020 845	-	5 580
Ameublement et équipement	41 591	41 591	-	34
	1 359 891	1 359 891	-	7 415
Autres immobilisations				
Terrains	200 000	-	200 000	200 000
Immeubles	535 443	379 738	155 705	165 063
Améliorations locatives	2 258 072	1 570 655	687 417	828 052
Mobilier, équipement et équipement informatique	428 391	385 622	42 769	55 766
	3 421 906	2 336 015	1 085 891	1 248 881
	4 781 797 \$	3 695 906 \$	1 085 891 \$	1 256 296 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

13

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 450 000 \$, au taux préférentiel plus 1 %. Cette marge de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang sur un immeuble dont la valeur comptable nette est de 20 009 \$ au 31 mars 2026. La marge de crédit est inutilisée aux 31 mars 2026 et 2025.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2026	2025
Fournisseurs et frais courus	1 565 103 \$	1 396 099 \$
Déductions à la source à payer	227 174	120 952
	1 792 277 \$	1 517 051 \$

8. SUBVENTIONS, CONTRIBUTIONS ET DONS REPORTÉS

Les variations survenues dans les soldes des subventions, contributions et dons reportés sont les suivantes :

	2026	2025
Solde au début	411 564 \$	52 119 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	11 889 772	11 437 874
Moins : montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	(11 810 458)	(11 078 429)
Solde à la fin	490 878 \$	411 564 \$

Les subventions, contributions et dons reportés se détaillent comme suit :

	2026	2025
Fondation du Centre Psychosocial	210 269 \$	210 269 \$
Santé Ontario	116 509	-
Ministère de la Santé, Division de programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances	164 100	-
Ville d'Ottawa	-	201 295
	490 878 \$	411 564 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

14

9. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées - immobilisations sont les suivantes :

	2026	2025
Solde au début	946 795 \$	1 208 580 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	80 480	-
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(221 797)	(261 785)
	805 478 \$	946 795 \$

10. AFFECTATIONS INTERNES

Le Fonds de fonctionnement est composé du Fonds non affecté et d'un fonds grevé d'une affectation interne intitulé le Fonds de réserve de capital et éventualités.

Fonds de réserve de capital et éventualités

Le Fonds de réserve de capital et éventualités est établi pour des charges majeures ou pour toute autre fin jugée nécessaire par le conseil d'administration. L'organisme vise à atteindre un montant représentant six mois d'opérations afin d'assurer sa survie advenant des compressions budgétaires importantes.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation au Fonds de réserve de capital et éventualités d'un montant total de 300 000 \$.

11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2026	2025
Débiteurs	(192 444) \$	452 678 \$
Subventions et contributions à recevoir	(20 187)	248 927
Frais payés d'avance	(51 010)	(38 482)
Créditeurs et frais courus	275 226	362 070
Vacances à payer	1 901	(23 162)
Subventions, contributions et dons reportés	79 314	359 445
Subventions et contributions à rembourser	(1 210 682)	544 541
Produits reportés	134 242	299 080
	(983 640) \$	2 205 097 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

15

12. PROGRAMMES D'AIDE À LA RETRAITE

L'organisme contribue à un régime de retraite à cotisations déterminées pour ses employés. L'organisme a versé une contribution équivalente au montant contribué par les employés. Les montants versés par l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2026 totalisent 914 163 \$ (2025 : 824 803 \$).

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 1 947 300 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2027	418 800 \$
2028	421 400 \$
2029	422 100 \$
2030	395 300 \$
2031	180 500 \$
Autres	109 200 \$

15. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution des services à rendre qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

Équité salariale

L'organisme s'est engagé dans un processus d'évaluation de l'équité salariale qui pourrait éventuellement créer une obligation financière. L'organisme n'a reconnu aucune obligation financière dans ses états financiers puisqu'il n'est actuellement pas possible d'évaluer la probabilité de réalisation ni le caractère mesurable d'une telle obligation. Tout montant éventuel sera comptabilisé aux charges de l'exercice en cours lorsque le montant en cause pourra faire l'objet d'une estimation raisonnable.

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

17

	2026	2025
ANNEXE A - SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS		
Ville d'Ottawa	4 448 785 \$	3 931 982 \$
Ministère de la Santé, Division des programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances	4 110 542	3 715 012
Santé Ontario	2 991 631	3 053 594
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	221 797	261 785
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	103 916	258 226
Autres	155 584	119 615
	12 032 255 \$	11 340 214 \$

ANNEXE B - AUTRES

Contributions parentales pour les centres éducatifs	545 505 \$	626 926 \$
Divers	375 928	174 465
Intérêts	291 752	185 545
Libérations syndicales	128 806	131 947
Location	108 000	77 000
Autres dons	65 706	72 990
	1 515 697 \$	1 268 873 \$

LE CAP : CENTRE D'APPUI ET DE PRÉVENTION**INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE****TABLEAU DES PROGRAMMES DE SANTÉ ONTARIO ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS
DE LONGUE DURÉE DE L'ONTARIO****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026****(non audité)**

18

	Programme santé	Programme logement	Total
PRODUITS			
Subventions et contributions			
Santé Ontario	2 991 631 \$	- \$	2 991 631 \$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	-	103 916	103 916
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	9 984	-	9 984
Autres	591 245	56 184	647 429
	3 592 860	160 100	3 752 960
CHARGES			
Salaires, avantages sociaux et contractuels	2 971 689	75 470	3 047 159
Services professionnels	3 046	-	3 046
Entretien, réparations et achat de fournitures	388 306	43 905	432 211
Loyer, taxes foncières et services publics	114 605	31 255	145 860
Télécommunications et frais informatiques	19 758	-	19 758
Nourriture et traiteurs	76 226	-	76 226
Formation et conférences	11 758	-	11 758
Autres charges liées aux programmes	40 242	686	40 928
Publicité et promotion	5 269	-	5 269
Frais de déplacement	11 852	-	11 852
Amortissement des immobilisations financées par hypothèque	-	7 417	7 417
Amortissement des autres immobilisations	15 200	413	15 613
Contribution au Fonds de réserve de remplacement	-	6 975	6 975
	3 657 951	166 121	3 824 072
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(65 091) \$	(6 021) \$	(71 112) \$

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

(non auditée)

19

[illegible]